

**Huitième Conférence des Hautes Parties
contractantes au Protocole V relatif aux restes
explosifs de guerre, annexé à la Convention
sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi
de certaines armes classiques qui peuvent
être considérées comme produisant
des effets traumatiques excessifs ou
comme frappant sans discrimination**

25 juillet 2014
Français
Original: anglais

Genève, 10-11 novembre 2014
Point 6 de l'ordre du jour provisoire
Organisation des travaux, y compris ceux
de tous organes subsidiaires de la Conférence

Programme de travail provisoire

Soumis par le Président désigné

Lundi 10 novembre 2014

10 h 00-13 h 00

Ouverture de la Conférence (points 1 à 7 de l'ordre du jour)

Échange de vues général (point 8 de l'ordre du jour)

Universalisation

Enlèvement des REG et article 4

15 h 00-18 h 00

Assistance aux victimes

Présentation de rapports nationaux

Mardi 11 novembre 2014

10 h 00-13 h 00

Coopération et assistance

Mesures préventives générales

Points 9 à 14 de l'ordre du jour

15 h 00-18 h 00

Adoption du document final et clôture de la Conférence (point 15 de l'ordre du jour)

GE.14-09544 (F) 210814 210814



* 1 4 0 9 5 4 4 *

Merci de recycler

